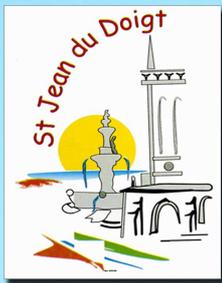


# Le P'tit Saint Jean



Bulletin communal n°53

Avril 2019



Julien Barazer



L'œil



Triskell Couverture

## SOMMAIRE

Le mot du maire  
Le budget commune 2019  
Vélo : casque obligatoire pour les enfants  
Fraude à la carte bancaire  
Le droit aux vacances pour tous les enfants  
Opération Tranquillité Vacances  
Clin d'oeil à la plage  
Vos plantations sur le domaine public  
Opération frelons asiatiques  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal  
Couverture mobile  
Employés communaux : du changement  
Maison des Peintres  
Les journées Pont Ar Gler  
Portrait : Guillaume Le Bras  
Ecole  
L'Histoire de la commune  
L'agenda



## ► LE MOT DU MAIRE

**Comme chaque année au mois de mars, le conseil municipal se réunit pour voter le budget de la commune. C'est l'occasion d'évoquer les investissements réalisés l'année précédente et de dresser le programme des travaux pour les prochains mois.**

**En 2018, plusieurs chantiers ont été réalisés. Au lotissement de Rozigou où tous les lots de la 1<sup>ère</sup> tranche ont été vendus, les travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche ont été réalisés comme prévu au printemps dernier. Sur les 10 nouveaux lots commercialisés, 3 ont déjà trouvé acquéreur et 2 autres sont déjà réservés. Concernant l'animation de notre centre-bourg, les 3 commerces aménagés sur la place Robert Le Meur ont été inaugurés en début d'été en présence de M. Le Sous-Préfet et de nombreux élus. Ce projet figurait parmi ceux présentés par notre commune dans le cadre de l'appel à projet « Dynamisme des bourgs ruraux et villes en Bretagne ». L'église a aussi fait l'objet de travaux**

**importants pour éradiquer la présence de mэрule dans la salle du trésor. Ces travaux réalisés avec le soutien technique et financier des services de l'Etat vont se poursuivre cette année sur l'ensemble de l'enclos paroissial. Enfin, l'entretien des routes reste aussi un axe majeur de nos actions. En 2018, les chaussées ont été refaites dans le secteur de Kervily et Polard. Cette année, le projet principal sera la réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche de l'aménagement du bourg. Les travaux démarreront en avril pour une durée d'environ 3 mois. Dans le même esprit que pour la 1<sup>ère</sup> tranche, cet aménagement a pour objectif d'embellir notre village et de renforcer la sécurité des piétons en limitant la vitesse des véhicules. Un programme de travaux va aussi démarrer pour restaurer plusieurs éléments de notre enclos paroissial : rejointoiement de l'arc de triomphe, réfection des toitures, remplacement du vitrail cassé, numérisation des sablières dégradées dans la chapelle du Sacre et réalisation d'une étude en vue de restaurer la fontaine. Tous ces travaux ont bien sûr comme ambition de conforter le cadre de vie des Saint-Jeannais, mais aussi de renforcer l'attractivité de notre commune. Et c'est avec beaucoup de satisfaction que je constate que Saint-Jean-du-Doigt attire aujourd'hui de nouveaux habitants comme le prouve les derniers chiffres de l'Insee qui évalue notre population à 656 habitants, soit 7 de plus que l'an dernier, et ce malgré un solde négatif entre naissances et décès.**

**Maryse Tocquer**

## ► LE BUDGET COMMUNE 2019

### 1. Compte administratif 2018

#### - Fonctionnement :

Dépenses : 426 138.50€

Recettes : 596 672.11€

**Excédent : 170 533.61€**

Le conseil a décidé à l'unanimité d'affecter 150 000€ de l'excédent de fonctionnement au financement des dépenses d'investissement 2019

#### - Investissement :

Dépenses : 120 158.76€

Recettes : 379 808.11€

**Excédent : 259 649.35€**

### 2. Budget primitif 2019

#### - Fonctionnement :

Dépenses : 598 693.61€

Recettes : 598 693.61€

#### - Investissement :

Dépenses : 727 605.85€

Recettes : 727 605.85€

Dont principalement :

#### - Aménagement

du bourg : 320 000€

#### - Restauration de l'enclos

paroissial : 58 000€

- Etude sur la fontaine : 20 000€

- Voirie : 40 000€

#### - Remboursement

d'emprunt : 57 000€

Les recettes principales d'investissement proviennent de :

- Subventions : 223 356.50€

- Excédent d'investissement

reporté : 259 649.35€

- Excédent de fonctionnement

affecté à la section

d'investissement : 150 000€

### ► VÉLO : CASQUE OBLIGATOIRE POUR LES ENFANTS



Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque à vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers. (Article R.431-3 du code de la route).

Le casque doit être attaché. Cette mesure est destinée à limiter les blessures graves à la tête et au visage en cas de chute ou d'accident. En cas de non respect de cette règle, les adultes transportant ou accompagnant les enfants s'exposeront à une amende de 135 euros.

### ► FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE

Vous constatez une transaction par carte bancaire sur internet dont vous n'êtes pas à l'origine alors que vous êtes toujours en possession de votre carte bancaire ?

Après avoir fait opposition sur votre CB auprès de votre banque, signalez directement en ligne cette fraude aux forces de l'ordre par le biais du nouveau téléservice intitulé **Percev@l**.

### ► LE DROIT AUX VACANCES POUR TOUS LES ENFANTS

Un enfant sur trois ne part toujours pas en vacances. La fédération du Finistère du Secours Populaire Français recherche des familles prêtes à accueillir bénévolement un enfant de 6 à 10 ans l'été prochain. Ce dispositif « Familles de vacances » qui vise à lutter contre les exclusions fait ses preuves car beaucoup d'enfants inscrits pour la première fois sont réinvités par la famille de vacances l'année suivante grâce aux liens affectifs qui se créent. Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure ? L'équipe du SPF 29 est disponible pour vous rencontrer. N'hésitez pas à prendre contact par téléphone au 02.98.44.48.90 (mardi matin et jeudi matin) ou par courriel : [vacances@spf29.org](mailto:vacances@spf29.org)

### ► OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Connaissez-vous « l'Opération Tranquillité Vacances » ? Ce service proposé par la gendarmerie nationale permet de veiller sur votre logement laissé vide pendant votre absence. Pour cela, il vous suffit de signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Voici quelques recommandations de la gendarmerie nationale avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
  - Si possible, demander à une personne de confiance de relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis ou publicités.
  - Avant votre départ, ne pas oublier de fermer correctement fenêtres et volets et de vérifier le bon état de vos serrures.
  - Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
  - Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les.
- Enfin, en cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17.



**Contact : Brigade de Lanmeur**  
**2 rue du Pont-Menou.**  
**02.98.67.51.07**

### ► CLIN D'OEIL À LA PLAGE



Les marins de l'Antiquité peignaient de grands yeux à la proue de leurs navires. Ces yeux étaient censés conjurer le mauvais sort et protéger les équipages des dangers de la navigation. Pour Pierre Chanteau, artiste plasticien de la baie de Morlaix, le «navire» a pris une taille planétaire ce qui lui a donné l'idée de lancer une œuvre artistique, minérale, multiple et poétique en offrant aux 116 communes littorales et insulaires du Finistère, un œil en verre et en faïence pour être scellé sur la paroi d'une cale d'embarquement, d'une digue, d'une jetée... Le principe étant qu'il soit submergé à marée haute et visible à marée basse. Chaque œil est une mosaïque composée d'éléments de récupération comme des billes de verre incrustées dans des goulots de bouteilles, des fragments de faïence polis glanés sur le littoral, des éléments d'isolateurs électriques en verre. Séduite par cette démarche artistique, la municipalité de Saint-Jean-du-Doigt a répondu favorablement pour installer un œil sur le muret de la cale de la plage et s'associer ainsi aux « clins d'œil solidaires » des communes littorales et insulaires du Finistère.

Le Finistère à la proue de l'Europe, a été le théâtre de naufrages mais aussi de sauvetages héroïques. C'est pourquoi, Pierre Chanteau considère son œuvre comme une invitation à l'attention, la bienveillance et la solidarité. Avec la complicité de 2 photographes de la Baie de Morlaix, Jean Marc Nayet et Philippe Grincourt, un livre est en préparation pour présenter la singularité poétique de ce travail.

**Pour en savoir plus : [www.pierrechanteau.fr](http://www.pierrechanteau.fr)**

### ► VOS PLANTATIONS EMPIÈTENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. De même, les haies et les buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent présenter un danger pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes. Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien de ses plantations. A défaut, le maire est fondé au titre de ses pouvoirs de police d'exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique. Pour rappel, la responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure de voie publique.

### ► OPÉRATION FRELONS ASIATIQUES

Dans le cadre du Printemps des Arts organisé par la Maison des Peintres les 13 et 14 avril prochains, Alexandre Lardeur, membre de l'association, animera un stand sur les frelons asiatiques et la manière de les éradiquer. Au cours de cette animation soutenue par l'association des Abeilles de Morlaix, des pièges seront vendus à prix coûtant soit 1.50€, afin d'inciter le plus grand nombre d'habitant à les installer dans les jardins. L'autre objectif est aussi de répertorier les personnes qui installeront un piège sur leur propriété afin de permettre un suivi de l'opération. D'autres animations seront aussi proposées aux visiteurs comme la vente de fleurs et légumes bio, la présence d'un vannier et la vente de crêpes.



### ► PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI-H)

Par délibération du 11 février 2019, le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat a été arrêté par le Conseil Communautaire. Le dossier d'arrêt est en ligne sur le site internet de Morlaix Communauté sous une rubrique intitulée « arrêt du projet de PLUI-H ». Le dossier papier complet est aussi consultable à la mairie de Saint-Jean-du-Doigt. Une enquête publique sera ouverte courant de l'été 2019. Après cette phase de concertation et après corrections, le PLUI-H devrait être approuvé et entrer en vigueur début 2020. Ce document d'urbanisme prévu pour une durée de 20 ans, ne sera pas figé dans le temps et pourra évoluer tous les ans en fonction des projets à venir.



**Pour plus de renseignements :  
contactez Morlaix Communauté  
Service Aménagement-Urbanisme :**

**02.98.15.31.34**

**Courriel :**

**amenagement.espace@agglo.morlaix.fr**

### ► COUVERTURE MOBILE

Depuis le début de son mandat, la municipalité n'a cessé d'alerter les autorités compétentes pour régler le problème de réception des téléphones portables sur notre commune. Ces démarches étaient restées jusqu'à présent infructueuses. Suite à un message en date du 22 mars de Mme Sandrine Le Feur, députée du Finistère, les choses vont peut-être évoluer dans le bon sens. En effet, celle-ci a informé officiellement le

Maire de Saint-Jean-du-Doigt que 2 pylônes 4G vont être affectés pour couvrir, au moins partiellement, les zones de Saint-Jean-du-Doigt, Plougasnou et Guimaëc. Ils seront construits dans un délai de 12 à 24 mois. Ce déploiement devrait donc améliorer la couverture mobile sur notre commune.

### ► EMPLOYÉS COMMUNAUX : DU CHANGEMENT

Après 5 années passées au service de la mairie de Saint-Jean-du-Doigt, Kévin Bouget a souhaité donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle en partant travailler pour le Syndicat Intercommunal de Voirie de Lanmeur/Plouigneau. Pour le remplacer à son poste d'agent technique, la commune a embauché depuis le 1er mars dernier, Julien Barazer, originaire de Plougasnou. Agé de 37 ans, il connaît bien notre commune pour y avoir travaillé 3 étés durant comme employé saisonnier.

Le 1<sup>er</sup> octobre prochain, c'est Claudie Faccenda qui quittera ses fonctions après avoir travaillé 29 ans comme agent administratif. Un recrutement est en cours pour la remplacer à l'accueil de la mairie et de l'agence postale, ainsi qu'au suivi des dossiers d'urbanisme. La personne qui sera recrutée prendra ses fonctions le 1er juillet prochain et travaillera en doublon avec Claudie trois mois afin de se former dans les meilleures conditions aux différentes tâches de ce poste.



*Saint-Jean-du-Doigt «Village d'Artistes » porte bien son nom. Plusieurs animations culturelles et artistiques vous sont en effet proposées au printemps par l'association de la Maison des Peintres et l'association de Pont Ar Gler. Des rendez-vous pour les adultes et les enfants à ne pas manquer !*

### ► MAISON DES PEINTRES : ANIMATIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES



#### « Printemps des Arts »

Les 13 et 14 avril  
de 10h à 18h

Participez au concours artistique organisé dans la commune (technique libre). Un jury récompensera les participants et attribuera des prix dans les diverses

catégories. Tout public. Participation : adhésion. Gratuit pour les -16 ans

Contact/inscription : 06.09.63.20.37

#### Atelier peinture abstraite

Le 4 mai de 14h à 18h et le 5 mai de 10h à 18h.

JJTOM vous proposent d'expérimenter avec les couleurs et les matières (technique mixte). Sur 2 jours, réalisation et photographie de l'œuvre collective. Tout public. Participation : 10€

Contact/inscription : 07.82.07.45.97

#### Atelier photographie

Les 11 et 12 mai, de 10h à 18h

Alexandre Lardeur, photographe professionnel, vous initiera sur 2 jours aux bases de la prise de vue, ainsi qu'aux réglages de votre appareil photo. Ensuite, vous pourrez mettre la théorie en pratique en l'accompagnant sur les chemins de St-Jean-du-Doigt.

Tout public. Participation : libre

Contact/inscription : 09.81.91.07.46

#### Atelier Mandala

Les 24 et 25 mai, de 10h à 18h

Conférence sur Le Mandala par Jean-Louis Rivière, qui est un mode d'expression, un lien spirituel, visuel, artistique, très riche en transcriptions symboliques, puis réalisation de son propre mandala.

Tout public. Participation week end libre.

Contact/inscription : 06.07.73.54.10

#### Exposition autonome

du 30 mai au 9 juin

Exposition de peinture et de sculpture de Denis

Perrot qui travaille autour de l'ontologie (nus, portraits). Entrée libre, tous les jours de 15 à 19 h.

#### Atelier Peinture au couteau

Les 19 et 20 juin, de 10h à 18h

2 jours avec Odile Madec-Petitjean pour s'initier à la peinture au couteau. Participation libre.

Contact/inscription : 02.98.67.81.13

Pour plus de renseignements :

**Claude Florange 06.09.63.20.37**

**facebook/com/lamaisondespeintres**

### ► LES JOURNÉES DE PONT AR GLER

Pour cette 7ème édition, le jardin de Pont Ar Gler ouvrira ses portes au public du 1<sup>er</sup> au 5 mai 2019 de 14h à 18h, et proposera différentes expositions de peinture et de sculpture, ainsi que des spectacles de musique pour petits et grands.

Cette année, deux artistes seront à l'honneur. Le sculpteur trégorois Kito, bien connu des bretons avec ses sculptures monumentales de la Vallée des Saints, et le photographe Plouganiste, Fabrice Montfort. Des spectacles de musique du Monde seront aussi proposés dans la salle Kasino et dans le jardin avec le conteur Patrick Ewen qu'il n'est plus utile de présenter aux bretons, le musicien Andres Izurieta qui rendra hommage cette année à Atahualpa Yupanqui, le célèbre chanteur Argentin découvert par Edith Piaf, l'ensemble Dounia qui revient cette année avec son spectacle de poésie accompagné par l'orgue de cristal et enfin, Cécilia la clown Shaman avec son spectacle pour les petits et les grands tout en poésie et sensibilité.

**Programme détaillé : [www.pontargler.com](http://www.pontargler.com)**



### ► PORTRAIT : GUILLAUME LE BRAS “TRISKELL COUVERTURE”

Agé de 33 ans, Guillaume Le Bras a créé au mois de janvier dernier, son entreprise “Triskell Couverture” sur la commune où il s’est installé avec toute sa famille il y a déjà 5 ans.



Il a commencé son parcours professionnel comme apprenti chez Jean-Claude Gourvil anciennement couvreur à Saint-Jean-du-Doigt. Après 3 années d’apprentissage, il ensuite travaillé ensuite pendant 15 ans chez Remeur Couverture à Plestin-Les-Grèves. Aujourd’hui, il a décidé s’installer à son compte comme couvreur-ardoisier et peut réaliser des couvertures neuves ou effectuer des travaux de rénovation, que ce soit en ardoises fines ou rustiques. Il effectue aussi la pose de gouttières et

de fenêtres de toit. Les devis sont gratuits. Enfin, l’une des spécialités de Guillaume est de proposer la personnalisation des toitures par des motifs qu’il réalise lors de la pose des ardoises.

**Contact : 06.16.78.00.59**  
**Triskell.couverture@gmail.com**

### ► ECOLE

« On a fait du Gouren (lutte bretonne) pendant 10 séances dans la salle Kasino. Jacques était notre professeur, il était gentil et nous a appris à faire du Gouren.

Il y avait des tapis au sol pour nous protéger quand on tombait. On mettait tous une chemise qu’on appelle « roched » pour mieux tenir son adversaire et ne pas abîmer nos vêtements.

Avant de combattre, Jacques disait « prestoc’h ? » (prêts?) et on répondait « ya » et il disait « krogit » (partez ).

Pour apprendre le gouren, on a fait plein de jeux.

On a joué au jeu du volant, chacun tenait la roched de l’autre et on devait faire semblant de tenir un volant et on se balançait pour faire tomber son adversaire.

On a aussi joué au jeu du géant, de la poule et du renard ...

On a beaucoup aimé et on s’est bien amusé.

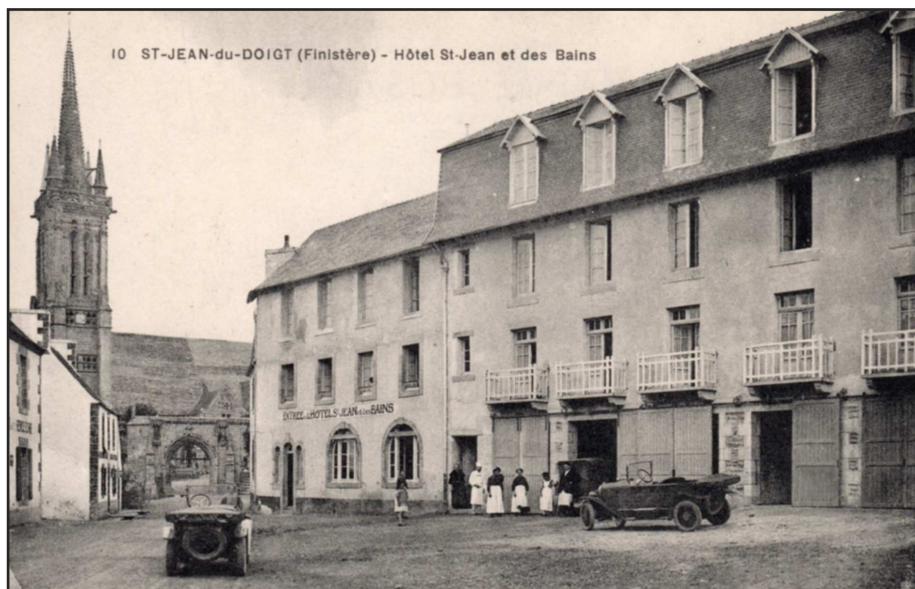
C’était trop bien !!!! »

*(Texte des élèves de la classe maternelle de l’école de Saint-Jean-du-doigt, dicté à l’adulte.)*



► L'HISTOIRE DE LA COMMUNE

**Carte postale : Ancien Hôtel des Bains sur la place Robert Le Meur**



► L'AGENDA

**Samedi 13 avril et dimanche 14 avril**

« Printemps des Arts » à la Maison des Peintres de 10h00 à 18h00 - Concours de peinture et autres techniques libres, exposition, marché aux fleurs, aux plantes et aux légumes de printemps, stand sur les frelons asiatiques, crêpes et buvette.

**Mercredi 17 avril**

« Saint-Jean-du-Doigt, montre-moi tes trésors » Découvrez St-Jean-du-Doigt, village d'artistes et son enclos paroissial en famille !

Une visite ludique durant laquelle la guide donnera aux plus jeunes quelques clés de lecture du patrimoine - De 10h30 à 12h00.

Tarifs : 4€/adulte - 3€/enfant (- 12ans) - 10€/famille

**Samedi 27 avril**

Repas organisé par l'amicale des parents d'élèves à la salle Kasino.

**Mercredi 1<sup>er</sup> mai**

Spectacle de Patrick Ewen « à la lisière des trois pays et des deux Mondes » - Salle Kasino : 20h30.



**Judi 2 mai**

Poésie, violon et cristal Baschet  
Salle Kasino à 20h30

**Samedi 4 mai**

Musiques du Monde. Andres Izurieta et Mae Costa  
« Hommage à Atahualpa Yupanqui »  
Salle Kasino à 20h30

**Dimanche 5 mai**

Spectacle Cécilia Lucero « Huachaca : résultats garantis » - Salle Kasino à 20h30

**Samedi 25 mai**

Nettoyage de la plage de Plougasnou/Saint-Jean-du-Doigt » organisé par l'amicale nautique « La Méloine ». Sacs poubelles fournis, mais pensez à vous équiper (bonnes chaussures ou bottes, gants...) Rdv 10h00 à la plage - Café offert.

**Samedi 8 juin et dimanche 9 juin**

Fête du violon  
Stage de violon sur les 2 jours, concert samedi soir à la salle Kasino. Journée de dimanche animée par 2 formations musicales, plusieurs écoles de musique et le trio jazz, musette "Maryll Abbas trio" qui clôturera la journée.

**Dimanche 30 juin**

Pardon de Saint-Jean-du-Doigt.

Infos publication :

Directeur de la publication : Maryse TOCQUER

Comité de rédaction : R. LE TALLEC,

S. DEBERGUE, I. BIDEAU, J.C GUILLOU

Mise en page et impression :

Agence WEB – Guimaëc - Nombre d'exemplaires : 400